

Séance du 26 Mars 2012

Le vingt-six mars deux mille douze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 20 mars 2012

Date d'affichage : 03 avril 2012

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Melle LEVALLOIS, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Fonds de Solidarité pour le Logement : participation financière 2012 (reçu le 29/03/2012)

Mme le Maire présente une demande de participation financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Le montant demandé est de 0.60 € par habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à cette participation financière pour l'année 2012 et autorise Mme le Maire à verser la dotation demandée (0.60 € x 607 habitants = 364.20 €) sur l'acompte ouvert près de la CAF.

II. Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)

Mme le Maire présente une demande de participation financière au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté dont le montant demandé est de 0.23 € par habitant. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande, le CCAS de la commune pouvant se charger d'un éventuel dossier.

III. Lotissement « Beaux Regards »

Mme HENRY rend compte de la dernière réunion de travail du comité avec Mme BRAUNS. Afin de faire baisser les coûts, les noues ont été transformées en un grand bassin de rétention en bas du terrain, l'éclairage public a été supprimé, les murs de soutènement seront en partie revus au profit de talus... M. CORON relate sa rencontre avec M. ADAM, des services du Conseil Général, lors de laquelle les sorties possibles sur la route départementale ont été ciblées. Le Conseil Municipal approuvant l'esquisse présentée, Mme le Maire est autorisée à signer l'ordre de service n°2 qui permet de poursuivre l'étude.

Lotissement Beaux Regards : étude géotechnique d'avant projet (reçu le 29/03/2012)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation a été effectuée pour la réalisation d'une étude géotechnique d'avant projet.

Seule, la société FONDOUEST a remis une offre pour un montant de 7 167.63 € TTC.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de retenir la société FONDOUEST de Longueville (Manche), et autorise Mme le Maire à signer tout document concernant cette étude.

IV. Indemnité de gardiennage de l'église année 2012 (reçu le 29/03/2012)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que M. et Mme Michel LE MOULEC ouvrent et ferment les portes de l'église tous les jours depuis le départ du prêtre. Afin que ce service rendu soit récompensé, Mme le Maire propose de leur octroyer l'indemnité de gardiennage de l'église. Pour l'année 2012, il n'y a pas de revalorisation de prévue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide donc d'accorder à M. et Mme LE MOULEC la somme de 474.22 € (tout comme l'année dernière), pour le gardiennage de l'église en 2012.

V. Présentation des budgets

Le Conseil Municipal étudie les différents budgets (Ordures Ménagères, Assainissement, Commune et lotissements). En ce qui concerne les investissements, il retient des lignes supplémentaires : installation d'un barbecue à l'étang et électrification de l'horloge en cas de défaillance.

La Commission des finances se réunira à nouveau le 03 avril prochain pour étudier l'attribution des subventions.

VI. Affaires diverses

- Location de la salle : Mme le Maire rend compte des doléances de Mme DESLANDES, voisine de la salle communale, qui souffre de désagréments lors des locations. Le Conseil Municipal souhaite que Mme le Maire puisse constater les faits de façon effective avant d'étudier tout aménagement.

- Afin de sécuriser les abords de l'étang dans le cadre des diverses organisations associatives, Mme le Maire propose d'envisager par exemple l'achat de cordon lumineux. Le Conseil Municipal y est favorable.

- Mme le Maire informe le Conseil Municipal que l'adhésion de la commune de Carantilly à la communauté de communes du canton de Canisy ne pourra être effective avant le 1^{er} janvier 2013 suite à un souci d'application de la loi des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 45.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Mireille LEVALLOIS
Pierre BOURGE	Malika LEDOUX
Bruno CORON	Henri DUPONT
Bernard PATIN	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Eugène LEMERRE

Erik DUFORT	Pierrette L'ORPHELIN
Henri LEROUXEL	Noël BOURDON
Michel PACARY	